

LICENCE 2024

STRASBOURG EAUX-VIVES



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, BENEVOLE

Chers membres,

En prenant une licence au club de Strasbourg Eaux Vives, vous intégrez une association à but non lucratif de loi 1906 qui fonctionne dans l'esprit associatif basé sur l'entraide.

Pour mener à bien notre projet de développement, pérenniser nos 6 emplois et nos actions en faveur de nos membres, nous avons besoin de vous !

Vous pouvez nous aider :

- Financièrement par des dons, ou la mise en contact avec des entreprises voulant développer du partenariat ou du mécénat.
- En donnant de votre temps sur les différentes actions que le club propose (organisation de compétition et de challenge, randonnées nautiques, entraînements, déplacements, etc.).

Strasbourg Eaux-Vives est une grande association strasbourgeoise, ou chaque action individuelle sert au bien collectif !

Maxime JOSSE
Président

LE DON

Il s'adresse aux particuliers
à partir de 100€
il donne droit à une réduction
d'impôt à hauteur de 66% du
montant du don

LE MECENAT

Il s'adresse aux entreprises
à partir de 300€
il donne droit à une réduction
d'impôt à hauteur de 60% du
montant du don

LE SPONSORING

Il s'adresse aux entreprises
à partir de 300€
il permet de s'associer à
notre club et à son image
(sport, environnement,
cohésion, ...)

Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et si vous êtes sensibles à ce sujet. Vous pouvez également remplir et renvoyer le coupon-réponse en bas de cette page pour être recontacté.

STRASBOURG EAUX-VIVES
36 rue Pierre de Coubertin 67000 Strasbourg
03.88.31.49.00
accueil@strasbourgeauxvives.org

Vous souhaitez nous encourager et soutenir nos activités ? Vous pouvez le faire par l'intermédiaire de ce coupon réponse.

- Je souhaite m'engager bénévolement et être recontacté(e).
- Je souhaite participer à la recherche de partenaires pour SEV et être recontacté(e).
- Je souhaite effectuer un don (en tant que particulier) au profit de SEV pour un montant de :

- 100€ (coût après réduction d'impôt = 34€)
- 200€ (coût après réduction d'impôt = 68€)
- 300€ (coût après réduction d'impôt = 102€)
- 500€ (coût après réduction d'impôt = 170€)
- 1000€ ou plus

A saisir par le trésorier ou le Secrétaire Général du club

Règlement : ESPECES CB au club VIREMENT CHEQUE ANCV

LE DEMANDEUR DOCUMENT A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Nom et Prénom : Mme M

N° de licence : Date de naissance : JOUR MOIS ANNEE

Adresse :

Pays : Code postal :

Ville :

E-Mail (licencié) :

E-Mail (parent) :
pour les mineurs

Téléphone : Nombre de bateau :

Personne à prévenir : Tel :
en cas d'urgence

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des informations au dos de cette page, ainsi que des statuts et du règlement intérieur (consultables au siège social de l'association) et avoir satisfait à la VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés. Je certifie sur l'honneur SAVOIR NAGER ET SAVOIR M'IMMERGER. D'autre part, lors du renouvellement, je m'engage à régler régulièrement ma cotisation dès le début de l'année sociale (le 1er janvier) ainsi que ma participation aux frais d'entretien des garages (pour les membres qui possèdent un bateau uniquement). Je m'engage également à signaler tout changement dans mes renseignements ci-dessus par écrit au siège de l'association.

Informatique : "La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données vous concernant, auprès du Secrétaire Général de Strasbourg Eaux-Vives.

POUR LES MINEURS - AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNE(E), responsable 1

Nom Prénom :

Tel :

E-Mail :

JE SOUSSIGNE(E), responsable 2

Nom Prénom :

Tel :

E-Mail :

Autorise mon enfant, désigné ci-dessus, à adhérer à Strasbourg Eaux-Vives (y compris pour toutes les activités proposées par le club), à être transporté dans les véhicules Strasbourg Eaux-Vives par des adultes salariés ou bénévoles, et autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

Fait à :

Signature :

(Mère/Père/Tuteur)

Saisie internet le :

12 MOIS (1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)

ADULTE LOISIR (né en 2005 et avant)	143€ (part club) + 56€ part FFCK : 199€	<input type="checkbox"/>
ADULTE COMPETITEUR (né en 2005 et avant)	135€ (part club) + 64€ part FFCK : 199€	<input type="checkbox"/>
JEUNE (né en 2006 et après)	115€ (part club) + 42€ part FFCK : 157€	<input type="checkbox"/>
ETUDIANT (né en 2005 et avant - avec présentation carte étudiant à jour)	160€	<input type="checkbox"/>
3ème membre d'une même famille	95€	<input type="checkbox"/>
JEUNE (né en 2006 et après) : mercredi <input type="checkbox"/> samedi <input type="checkbox"/> mercredi et samedi <input type="checkbox"/>		
Droit de garage (20€ par bateau personnel) : Nb de bateaux <input type="checkbox"/>	20€	<input type="checkbox"/>
Droit d'utilisation bateau club : (Ne concerne pas les jeunes de - 18 ans)	30€ - COMPETITEUR <input type="checkbox"/> 20€ - LOISIR <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Les personnes avec un bateau personnel ne payent pas cette option.</i>		
Frais de 1ère inscription jeune / Pagaie jaune / maillot club - tee-shirt :	63€	<input type="checkbox"/>
Frais de 1ère inscription adulte / Pagaie jaune / sans maillot :	30€	<input type="checkbox"/>
I.A SPORT + Assurance complémentaire : (Facultative : voir la "notice individuelle dommages corporelles" jointe)	12€	<input type="checkbox"/>
Membre bénévole sans pratique (sur proposition du CD, par année civile) :	3€ (part club) + 2€ part FFCK : 5€	<input type="checkbox"/>

TOTAL :

Je soussigné(e)

A remplir par le représentant légal si le demandeur est mineur.

Demandeur(se) d'une adhésion à l'association Strasbourg Eaux-Vives, je reconnais avoir été informé(e) :

- Des garanties "Responsabilité Civile et Individuelle Accident" dont je bénéficie par l'intermédiaire de la licence sportive souscrite auprès de la FFCK, pour lesquelles une notice individuelle m'a été remise par mon association.
- De mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (invalidité, décès, indemnités journalières).
- Que lesdites garanties complémentaires et les montants proposés figurent sur la notice individuelle remis et permettent de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.
- Que mon adhésion à Strasbourg Eaux-Vives donne le droit à Strasbourg Eaux-Vives de me photographier (à photographier mon enfant) dans le cadre de ses activités et de publier ces photographies sur les différents supports de communication de l'association (site internet, brochures, newsletter, réseaux sociaux...).
- Cette autorisation est valable à compter de la date d'inscription de l'association et sans limitation de durée. La personne photographiée peut demander le retrait d'une photo à tout moment. La publication de ces images, ainsi que les légendes et commentaires accompagnant cette publication, ne porteront pas atteinte à la dignité de la personne représentée, de sa vie privée et sa réputation.
- Que le stockage de matériel dans l'enceinte de l'association est soumis à l'approbation de l'association et ne peut être demandé que par des personnes à jour de leur cotisation. Le stockage de bateaux n'est possible qu'après avoir payé le "Droit de Garage".
- Qu'en cas de non-renouvellement de l'adhésion à Strasbourg Eaux-Vives, l'association se réserve le droit de disposer à sa guise du matériel (utilisation, appropriation, revente ou destruction) après un relai raisonnable.
- Que les embarcations devront être identifiées de façon visible avec le nom de leur propriétaire.
- Que l'association décline toute responsabilité en cas de vol et/ou dégradation sur le matériel stocké et que le droit de garage ne donne droit à aucun type d'assurance. Nous conseillons donc la contraction d'une assurance pour le matériel de valeur.
- Qu'en prenant ma licence, je comprends que le club étant une association, le bénévolat est indispensable à son bon fonctionnement et au déroulement de ses animations. Il est important que je donne de mon temps pour le club.

Fait à :

Signature :

*Du représentant légal si le demandeur est mineur.
Précédée de la mention "Lu et approuvé".*

Le :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ (voir tableau ci-dessous)

Vous devez remplir et conserver le questionnaire de santé "QS - SPORT" joint à ce document.

Je soussigné(e), _____ atteste sur l'honneur, avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé "QS - SPORT Cerfa n°15699*01" joint à ce document. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez fournir un certificat médical.

Fait à : _____

Signature :

Le : _____

CERTIFICAT MÉDICAL (voir tableau ci-dessous)

Vous devez présenter un certificat médical OU faire remplir le document ci-dessous par un médecin.

A COMPLETER PAR UN MEDECIN :

Je soussigné(e), _____, Docteur en médecine (en lettres capitales ou cachet).

Adresse :

CERTIFIE AVOIR EXAMINE :

Mme. ; M. :

Adresse :

*membre de l'association sportive STRASBOURG EAUX-VIVES, né(e) le _____
et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant
(rayer les mentions inutiles) :*

LA PRATIQUE DU SPORT EN GENERAL ET DU CANOË-KAYAK EN COMPETITION

L'ARBITRAGE SPORTIF

L'ENCADREMENT SPORTIF

Fait à : _____

SIGNATURE ET CACHET DU MEDECIN :

Le : _____

N.B - Lorsque le médecin ne reconnaîtra aucune aptitude au consultant, il ne délivrera pas de certificat.
Conformément à la loi n°2016-041 du 26/01/2016 et des décrets n°2916-1157, ce certificat médical est valable 3 ans pour la délivrance d'une licence sans interruption au cours des 3 années sous réserve de remplir un auto-questionnaire de santé annuel mentionnant l'absence d'évènements médicaux dans l'année écoulée, auquel cas un nouveau certificat médical est nécessaire.

Informations concernant les obligations médicales (QS = Questionnaire Médical / CM = Certificat Médical)

	1ère adhésion	Renouvellement
MINEUR	QS	QS
ADULTE LOISIR	CM	QS
COMPETITION	CM	QS ou CM si plus de 3 ans